

14.

Le Comité recommande que le gouvernement canadien accentue ses efforts, en collaboration avec des États d'optique commune, tels ses alliés de l'OTAN, pour faire avancer le programme mondial en matière de désarmement et de sécurité :

Réponse

Le gouvernement convient que le Canada devrait intensifier ses efforts pour faire progresser le désarmement et le régime de non-prolifération dans le monde, et pour promouvoir la sécurité internationale dans son sens le plus large. Les Nations Unies demeurent le principal moyen pour le Canada de poursuivre ses objectifs en matière de sécurité mondiale, lesquels comprennent notamment le renforcement de la capacité de la communauté internationale à prévenir les conflits, et à maintenir et consolider la paix. De concert avec ses partenaires aux Nations Unies et dans les organisations régionales, le Canada cherche à améliorer le climat de sécurité, un climat dans lequel les gouvernements et la société civile sont disposés à investir afin de renforcer et d'universaliser les mécanismes de désarmement et de non-prolifération. Membre actif de l'OTAN et contributeur net à la sécurité globale de l'Alliance, ami et voisin des États-Unis et partenaire de ceux-ci au sein du NORAD, et pays s'intéressant de près à la consolidation de la paix et de la sécurité à l'échelle internationale (et ayant la capacité d'y contribuer), le Canada équilibre ses obligations à l'égard de l'Alliance avec ses objectifs de désarmement et de non-prolifération.



Le Canada devrait réaffirmer son appui au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant que pierre angulaire du régime mondial de non-prolifération nucléaire et contrer toute tentative ayant pour objet une révision du Traité destinée à reconnaître l'Inde et le Pakistan à titre d'États dotés d'armes nucléaires en vertu de ses dispositions.

Réponse

Le gouvernement réaffirme systématiquement et constamment que le TNP est l'instrument central dont le Canada se sert pour atteindre ses objectifs de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Le TNP est le cadre établi par la communauté internationale pour atteindre ces mêmes objectifs. L'adhésion universelle au Traité est une priorité pour le Canada.

S'adressant au Comité à la suite des essais nucléaires de l'Inde en mai, le ministre des Affaires étrangères a réaffirmé la volonté du gouvernement de défendre de façon énergique et responsable le régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires sur la base du TNP et des instruments qui s'y rattachent. Il a en outre déclaré que le Canada s'opposait fermement à toute mesure visant à reconnaître (*de jure* ou *de facto*) de nouveaux États dotés d'armes nucléaires.

